



Tafroute à l'heure du 10<sup>e</sup> Festival de l'Amandier

Tafroute à l'heure du 10<sup>e</sup> Festival de l'Amandier Le coup d'envoi de la 10<sup>e</sup> édition du Festival de l'Amandier a été donné, vendredi à Tafroute, en présence du ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki. Organisé sous le thème « Terre d'amandier, terroir d'avenir », ce festival s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie « Génération Green 2020-2030 » et ambitionne de contribuer à la valorisation du patrimoine de l'Anti-Atlas et à l'amélioration des conditions socio-économiques des populations locales à travers la consolidation des principes de l'économie sociale et solidaire. Le festival, organisé au cœur de la ville de Tafroute sur une superficie de 1.000 m<sup>2</sup>, vise également à promouvoir la filière de l'amandier, produit phare et labellisé de la zone. Cet événement connaît la participation de 60 exposants des produits du terroir ainsi que les professionnels du secteur. Les produits exposés répondent aux normes de sécurité sanitaire et disposent d'attestations de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA). Le Festival, qui prévoit également plusieurs activités visant le renforcement des compétences techniques des participants à travers l'organisation de conférences et formations, offre un espace d'activités artistiques, folkloriques, pédagogiques et culturelles destinées aux visiteurs et partenaires estimés 80.000 participants. Accompagné du wali de la région Souss-Massa, des gouverneurs des provinces de Tiznit et Chtouka Ait Baha, du président du Conseil de la région Souss-Massa, du président de la



Chambre d'Agriculture régionale et d'élus, M. Sadiki a effectué en marge, de l'ouverture de ce festival, des visites de terrain au niveau des provinces de Tiznit et Chtouka Ait Baha. Au niveau de la ville de Tiznit, le ministre a présidé la cérémonie de signature d'un protocole d'accord pour la contribution au financement du programme de qualification et d'amélioration de l'attractivité de cette ville, conclu entre le ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le Conseil de la région Souss-Massa et la commune territoriale de Tiznit. Cette initiative, dont la contribution du ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts avoisine les 100 MDH réparties sur quatre ans, est dédiée essentiellement aux projets de création d'un complexe moderne des abattoirs collectifs, d'un marché à bestiaux et aliments de bétail pour un coût de 50 MDH et l'aménagement, réhabilitation et valorisation des potentialités de l'oasis de « Targa » pour un coût de 50 MDH. M. Sadiki a également présidé la cérémonie de signature d'un protocole d'accord pour la contribution au financement des programmes de développement de la province de Tiznit entre le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le Conseil de la région de Souss-Massa, la Chambre Régionale d'Agriculture de Souss-Massa et le Conseil provincial de Tiznit. Dans ce contexte, M. Sadiki a souligné que l'accord de réhabilitation et d'amélioration de l'attractivité de la ville de Tiznit comporte plusieurs volets, qui concernent le renforcement de l'attractivité du territoire de la ville à travers notamment la promotion des infrastructures économiques et de services. Le 11 MARS 2023 Source web par : Aujourd'hui Le Maroc